



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 5 décembre 2017, s'est réuni le mardi 12 décembre 2017 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO-GROS, Ali AMRANE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Imen CHERIF, Paul EUZIERE, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Pascal PELLEGRINO (prend part aux délibérations N°210 à N°266)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°210 et 267 à 284)
- Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°210 à N°215)
- Madame Magali CONESA (prend part aux délibérations N°210 à N°280)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Cyril DAUPHOUD
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Annie OGGERO-MAIRE
- Monsieur Jean-François LAPORTE

- Monsieur Guillaume MELOT
- Madame Mékia-Nora ADDAD
- Madame Frédérique CATTART

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Aline BOURDAIRE (prend part aux délibérations N°267 à N°284)

PROCURATION :

- Monsieur Philippe WESTRELIN à Madame Catherine BUTTY
- Monsieur Cyril DAUPHOUD à Madame Patricia ROBIN
- Monsieur PELLEGRINO à Madame Nicole NUTINI
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Claude MASCARELLI
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Annie DUVAL
- Madame Annie OGGERO MAIRE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Jean-François LAPORTE à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Madame Valérie DAVID
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Christophe MOREL
- Monsieur Guillaume MELOT à Madame Imen CHERIF
- Madame Mékia-Nora ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Magali CONESA à Monsieur Damien VOARINO
- Madame Frédérique CATTART à Monsieur Ludovic BROSSY

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 07 novembre 2017.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

/

Questions diverses :

/

2017 - 210 **COMPTES-RENDUS ANNUELS D'ACTIVITES DES SERVICES DELEGUES**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE** acte des rapports suivants :
 - La concession de distribution publique de Gaz – GrDF,
 - La délégation du service public de l'assainissement - SUEZ,
 - La délégation du service public de l'eau potable - SUEZ,
 - La délégation de service public du service de restauration scolaire et municipale – Sodexo,
 - La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules – A.A.06
 - La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement - Vinci Park (INDIGO)
 - ✓ La Foux,
 - ✓ Honoré Cresp,
 - ✓ Hôtel de Ville – Cathédrale.
 - La délégation de service public du Casino de Grasse – Casino Victoria
 - Le contrat de partenariat public-privé pour la pour la rénovation et la gestion de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore - Illuminéo

2017 - 211 **RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – EXERCICE 2016**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE** acte de la présentation des rapports annuels.

2017 - 212 **SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MADAME OLGA BOLDYREFF**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les œuvres offertes par Madame Olga BOLDYREFF,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 213 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE AMIRAL DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative ou technique, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 214 MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE
MISE A JOUR DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la mise à jour du Projet Scientifique et Culturel du Musée International de la Parfumerie ci-jointe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 215 ACCEPTATION OFFRE DE CONCOURS
RESTAURATION DE DEUX STATUES RELIQUAIRES – CATHEDRALE**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** l'offre de concours émise par Les Amis de la Cathédrale et de l'Oratoire visant à restaurer les deux statues reliquaires pour un montant de 2548 € TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention valant offre de concours des Amis de la Cathédrale et de l'Oratoire ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaires à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 216 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 217 REPRISE ET CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES
AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la reprise d'une dotation initiale aux provisions pour risques sur emprunts à hauteur de **298 412,54 euros** :
 - crédit du compte 7865 « reprises sur provisions pour risques et charges financiers » par le débit du compte 1521.
 - débit du compte 678 « autres charges exceptionnelles » par le crédit du compte 194.
- **ADOPTER** la constitution d'une provision pour risques sur emprunts à hauteur de **209 903,77 euros** :
 - débit du compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges financiers » par le crédit du compte 1521.
 - crédit du compte 7788 « produits exceptionnels divers » par le débit du compte 194.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 3 voix contre :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 – 218 BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 237.966 €
 - Limite des 25% = 237.966 € * 25 % soit 59.491 €
 - Autorisation demandée : **50.000 €**
L'enveloppe sera consacrée à la poursuite de la modernisation des services et notamment l'acquisition du nouveau logiciel finances ;
 - **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 50.000 €
 - Limite des 25% = 50.000 € * 25 % = 12.500 €
 - Autorisation demandée : **12.500 €**
Ces crédits seront dédiés aux subventions aux particuliers dans le secteur sauvegardé pour les opérations achevées sur le premier trimestre 2018 ;
 - **Chapitre 21 « immobilisations corporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 526.162
 - Limite des 25% : 526.162 € * 25 % = 131.540 €
 - Autorisation demandée : **130.000 €**
Enveloppe dédiée en grande partie à l'acquisition de véhicules pour le service des fêtes (camion avec nacelle, Manitou, camion multi-berces) ;
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 2.631.568 €
 - Limite des 25% : 2.631.568€ * 25 % = 657.892 €
 - Autorisation demandée : 650.000 €

Les travaux concernés seront ceux liés aux opérations de gros entretien des bâtiments et des voiries et réseaux qui seront programmées sur le premier trimestre 2018.

- **Chapitre 929 « équipements et locaux associatifs »**
- Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 3.940.510€
- Autorisation demandée : 3.940.510 € * 25 % = 985.127€
- Autorisation demandée : **900.000 €**
Travaux de construction de la Médiathèque pour le premier trimestre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 219 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 de l'eau potable, dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 1 300 000 €
 - Autorisation demandée : 1 300 000 € * 25 % = 325 000 €
(Réseaux eau potable rue Mirabeau et boulevard Estramousse)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 3 voix contre :
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 220 BUDGET ANNEXE – SERVICE D'ASSAINISSEMENT
AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2018**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 de l'assainissement, dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 50 000 €
 - Autorisation demandée : 50 000 € * 25 % = 12 500 €
(Schéma Directeur Assainissement)
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2017 : 1 800 000 €
 - Autorisation demandée : 1 800 000 € * 25 % = 450 000 €
(Réseaux eaux usées rue Mirabeau et avenue Georges Pompidou)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 3 voix contre :
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 221 BUDGET ANNEXE – REGIE D'EXPLOITATION DU CINEMA STUDIO
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°1 de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio, par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 222 CINEMA STUDIO
MODIFICATION TARIFICATION NOUVEAUX DROITS D'ENCAISSEMENT**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** le nouveau droit d'entrée, fixé à 5,20 €, pour les participants à l'opération CLIIINK munis d'une contremarque

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 223 CASINO DE GRASSE
CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX / EXONERATION DE REDEVANCES**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** l'exonération du paiement de la redevance pour la société « Casino Victoria » du paiement de la redevance du 1^{er} janvier 2017 au 15 juin 2017 pour un montant de 42 193, 80 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire et notamment l'avenant à la convention d'occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 3 voix contre :
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2017 - 224 CASINO DE GRASSE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – REDEVANCES
ANNUELLES DU CASINO – ANNEE 2017 – MANIFESTATION ARTISTIQUE DE QUALITE-
THEATRE DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la modification de l'article 6.2 du contrat de délégation de service public en remplaçant les trois participations prévues par une contribution de 3 %, calculée de la même façon, à destination de l'organisation d'une manifestation artistique de qualité,
- **APPROUVER** l'affectation de la participation à la saison culturelle 2017-2018 du théâtre de Grasse,
- **CONFIRMER** le caractère de Manifestation Artistique de Qualité que revêt pour la Commune la saison culturelle du théâtre de Grasse,
- **APPROUVER** la substitution de l'association du Théâtre de Grasse à la Commune au titre de la saison 2017-2018,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 225 OPERATION FACADE SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
AIDE AUX TRAVAUX : RENOVATION DES FACADES ET DEVANTURES COMMERCIALES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;
 - **Façade 9 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SARL AU SOLEIL
Subvention allouée : **12.074 Euros**
 - **Façade 6 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : copropriété 6 rue Jean Ossola,
syndic professionnel CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **12.634 Euros**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 226 OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
AIDE AUX TRAVAUX : RESTAURATION DES PORTES D'ENTREE D'IMMEUBLES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** à procéder au versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;
 - **Copropriété : 2 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire de la subvention : Les parfumeries FRAGONARD
Subvention allouée : **313 euros**
 - **Copropriété : 14 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire de la subvention : Les parfumeries FRAGONARD
Subvention allouée : **313 euros**
 - **Copropriété : 16 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire de la subvention : Les parfumeries FRAGONARD
Subvention allouée : **313 euros**
 - **Copropriété : 20 boulevard Fragonard – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire de la subvention : Les parfumeries FRAGONARD
Subvention allouée : **313 euros**

- **Copropriété : 6 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : CABINET ROULLAND
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 23 rue de l'Oratoire – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 16 rue de l'Oratoire – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 13 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 20 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 30 place aux Aires – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 3-5 rue Gazan – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 7rue Dominique Conte – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 21 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **Copropriété : 11 rue Marcel Journet – 06130 GRASSE**
Syndic professionnel : AZUR HOME MANAGEMENT
Subvention allouée : **350 euros**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 227 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
RETROCESSION DU CŒUR D'ILOT DES MOULINETS**

Monsieur le Maire

- **CONSTATER** l'achèvement de la mission de la Société sur l'îlot restructuré des Moulinets et lui en donner quitus ;
- **APPROUVER** la rétrocession à l'euro symbolique, des parcelles d'emprise du cœur d'îlot des Moulinets et des passages attenants, tels que définis ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir entre la SPL Pays de Grasse Développement et la Ville de Grasse et tout autre document relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 228 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
RETROCESSION DE LA PLACETTE DU FOUR DE L'ORATOIRE**

Monsieur le Maire

- **CONSTATER** l'achèvement de la mission de la Société sur l'îlot restructuré du Four de l'Oratoire et lui en donner quitus ;
- **APPROUVER** la rétrocession à l'euro symbolique, des parcelles d'emprise de la nouvelle placette du Four de l'Oratoire, telles que définies ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir entre la SPL Pays de Grasse Développement et la Ville de Grasse et tout autre document relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 229 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2016**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2016 de la SPL Pays de Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL Madame SANJUAN et 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG et Monsieur CASSARINI.

**2017 - 230 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT BANCAIRE DE 2 MILLIONS D'EUROS AUPRES DU
CREDIT COOPERATIF
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la Ville de Grasse à hauteur de 80% pour un montant de capital restant dû de 768.293,75 euros au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 231 RENOUVELLEMENT URBAIN
SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2016
APPROBATION DE L'AVENANT N°23**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le compte rendu financier présenté à la Ville, ainsi que le nouveau bilan révisé pour un montant de 57,486 millions d'euros TTC.
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 8,361 millions d'euros et procéder au versement de la participation communale 2018 de 150.000 € pour maintenir l'équilibre financier de cette opération, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par Pays de Grasse Développement.
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2018.
- **APPROUVER** l'avenant n° 23 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 232 COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION ET DU PROCES-VERBAL DE MISE A
DISPOSITION**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** le rapport de la CLECT joint en annexe ;
- **NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Représentant de l'Etat, Monsieur le Président de la CAPG et Monsieur le Président de la CLECT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 233 TRANSFERT DE LA COMPETENCE PROMOTION DU TOURISME
A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION
DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A SON EXERCICE**

Madame Catherine BUTTY

- **ACCEPTER** la mise à disposition du bâtiment inventorié *BAT AUT CONS 0056* place de la Buanderie en faveur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, selon les modalités précisées en annexes ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment joint en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 234 SUBVENTION AU COMITE REGIONAL DU TOURISME
EXERCICE 2017**

Madame Catherine BUTTY

- **AUTORISER** le versement de 15 000 € au Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 235 BOULEVARD VICTOR HUGO / REGULARISATION FONCIERE

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition amiable de la parcelle cadastrée section BN n°89 pour 59 m² appartenant aux hoirs BOUMARD moyennant le versement du prix de 25 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte administratif appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 236 GIRATOIRE CANTEPERDRIX
CESSION AU DEPARTEMENT DE LA PARCELLE BS 574**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de cession amiable de la parcelle cadastrée section BS 574 pour 94 m² appartenant au département des Alpes-Maritimes moyennant le versement du prix d'un euro.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte administratif appelé à constater le transfert de propriété au profit du département des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 237 ACQUISITION PARCELLE BL 179 AUPRES DU DEPARTEMENT

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition amiable de la parcelle cadastrée section BL n°179 pour 332 m² appartenant au département des Alpes-Maritimes moyennant le versement du prix d'un euro.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte administratif appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 238 CHEMIN DES CHASSEURS ACQUISITION PARCELLE BZ 639

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition amiable de la parcelle nouvellement cadastrée section BZ n°639 pour 174 m², sise Chemin des Chasseurs appartenant aux époux CASTELLI, moyennant le versement du prix de cession d'un euro symbolique.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte administratif appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 -239 TABLEAU DES EFFECTIFS
MODIFICATION**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les suppressions et création de postes.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 240 PERSONNEL MUNICIPAL
DELIBERATION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL**

Madame Valérie COPIN

- **AUTORISER** le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.
- **APPROUVER** le principe du remboursement par le CCAS de la rémunération de l'agent mis à disposition.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 241 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – INTERVENTION BOULEVARD GAMBETTA**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Messieurs CHAMPEY et GERARD ;
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants ;
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 242 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – CONTROLE AUTOMOBILISTE**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Messieurs MICHAUDET, JOCQUEL et GOLDSCHIEDER.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants ;
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 243 IMPASSE DES LIEVRES / REMBOURSEMENT RAVALEMENT

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe de rembourser à la copropriété située 11/13 rue Jean Ossola à Grasse la somme de 19 176, 24 euros correspondant au ravalement de la façade sud de l'immeuble mise à nu par les travaux de démolition par la Ville de l'immeuble situé impasse des Lièvres
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Madame Valérie COPIN, Adjointe déléguée, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 244 MODIFICATION DES TARIFS DES SALLES DE MUSCULATION COMMUNALES

Monsieur Gilles RONDONI

- **ADOPTER** les tarifs d'adhésion proposés ci-dessous dès le mois de janvier 2018 :

Mois d'adhésion	TARIFS 2017		PROPOSITION TARIFS 2018	
	Plein tarif	Demi tarif <i>(étudiant, chômeur, retraité, seniors, personnel Mairie)</i>	Plein tarif	Demi tarif <i>(étudiant, chômeur, retraité, seniors, personnel Mairie)</i>
Janvier ou Février	80 €	40 €	90 €	45 €
Mars ou Avril	70 €	35 €	80 €	40 €
Mai ou Juin	60 €	30 €	70 €	35 €
Juillet ou Août	50 €	25 €	60 €	30 €
Septembre ou Octobre	40 €	20 €	50 €	25 €
Novembre	30 €	15 €	40 €	20 €
Décembre	20 €	10 €	30 €	15 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 -245 SERVICE JEUNESSE
INVESTISSEMENT MATERIEL
DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE TROIS TABLETTES PC**

Madame Dominique BOURRET

- **SOLLICITER** les subventions d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour réaliser l'achat de ce matériel,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 246 SERVICE JEUNESSE
PROGRAMME DE SOUTIEN A LA PARENTALITE
DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame Dominique BOURRET

- **SOLLICITER** les subventions de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, la convention avec le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, de la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2017 - 247 SERVICE JEUNESSE
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
AVANCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2018**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le principe d'acompte de subventions aux associations pour l'année 2018
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **AUTORISER** le versement des acomptes mentionnés ci-dessus
Imputation : Service Jeunesse
Contrat Enfance Jeunesse 000 3602 - 6574 – 422 –1021 - 20321- ENFANCE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Madame Dominique BOURRET

- **ADOPTER** les modalités d'attribution ci-dessus définies ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à attribuer les bourses d'enseignement supérieur ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018.

Annexe 1

Nom - Prénom	Niveau d'Etudes	Lieu d'Etudes	Montant Bourse 2017/2018
ABDELMERAÏM Aladdin	Master 1 ^{ère} année Economie	LYON	500,00 €
BENIDIR Safwane	Prépa Grandes Ecoles Ingénieur 2 ^{ème} année	SOPHIA ANTIPOLIS	650,00 €
CARABIN Najim	Odontologie 4 ^{ème} année	NICE	650,00 €
CARDEUR Guillaume	ISMIN Ingénieur 3 ^{ème} année	ST ETIENNE	325,00 €
CARLES Claire-Victoria	POLYTECH 2 ^{ème} année	SOPHIA ANTIPOLIS	650,00 €
CAYET Sébastien	Master Ingénieur 1 ^{ère} année	ALBI	325,00 €
CURIALE Léa	Odontologie 5 ^{ème} année	MARSEILLE	500,00 €
DAUVILLAIRE Jérôme	Prépa Grandes Ecoles Hypokhâgne 1 ^{ère} année	AIX EN PROVENCE	325,00 €
FONGIONE David	Licence 3 ^{ème} année Sciences Musicologie	PARIS	500,00 €
FOURNIÉ Lucas	Prépa Grandes Ecoles Ingénieur 2 ^{ème} année	NICE	650,00 €
GOSSE Adrien	Prépa Examen Avocat (CAPA)	PARIS	325,00 €
LADJEROUD Nadia	Licence 3 ^{ème} année Droit	LYON	500,00 €
LE Dam Thy	Licence 2 ^{ème} année Musicologie	PARIS	500,00 €
LE Dam Thanh	Licence 1 ^{ère} année Art et Musique	MARNE LA VALLEE	500,00 €
LUCAS Mélanie	Ecole vétérinaire 3 ^{ème} année	LYON	325,00 €
MOTTIN Kévin	POLYTECH 3 ^{ème} année	NICE	650,00 €
PINI Enzo	Médecine 2 ^{ème} année	NICE	650,00 €
PRIOLLAUD Loïs	Médecine 4 ^{ème} année	NICE	650,00 €
ROUX Maxime	Master Pharmacie 5 ^{ème} année	MARSEILLE	500,00 €
SCHWAR Enzo	Médecine 1 ^{ère} année	NICE	450,00 €
SEGUIN Cyril	Prépa Grandes Ecoles 2 ^{ème} année Economie	SOPHIA ANTIPOLIS	650,00 €

TOTAL	10775,00 €
-------	------------

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 249 CREDITS DE FONCTIONNEMENT
DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES
2017-2018**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le montant de 3 660 € nécessaire au fonctionnement des 3 postes de psychologues,
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 250 PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUX CLASSES DECOUVERTES
EXERCICE 2018**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** la participation de 11.50 € par jour et par enfant aux séjours des classes "découverte" pour l'année 2018.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 251 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE D'ANTIBES RELATIVE AUX
CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES
ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'ANTIBES concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune l'année scolaire 2017-2018 et les suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 252 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE CAILLE RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE 2017-2020

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Caille concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2017-2018 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 253 REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT AVEC LA COMMUNE DE GOURDON - REGULARISATION

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole avec la commune de GOURDON, tel qu'annexé à la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 254 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE GOURDON RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE 2016-2017

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le montant de la participation financière de la commune de GOURDON aux charges de fonctionnement des écoles publiques grassoises ayant accueilli des enfants gourdonnais sur l'année scolaire 2016-2017 s'élevant à :
 - 992.10 € par enfant
- **DIRE** que les crédits en ont été inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 255 REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT AVEC LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR – REGULARISATION

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole avec la commune de SAINT-LAURENT-DU-VAR, tel qu'annexé à la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 256 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame Valérie DAVID

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** à la suppression du repos dominical pour les 12 dimanches 2018 suivants :

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE : 14 et 21 janvier 2018, 1^{er}, 8 et 15 juillet 2018, 26 Août 2018, 2 et 9 septembre 2018, 2,9, 16 et 23 décembre 2018.

MEUBLE ET EQUIPEMENT DE LA MAISON : 14 et 21 janvier 2018, 1^{er}, 8, 15 et 22 juillet 2018, 25 novembre 2018, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018,

JOUETS ET ENFANTS : 14 janvier 2018, 8, 15, 22 et 29 juillet 2018, 5 août 2018, 25 novembre 2018, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018.

MAGASINS POPULAIRES : 7 janvier 2018, 6, 13 et 20 mai 2018, 8 juillet 2018, 5 août 2018, 2 septembre 2018, 2,9, 16, 23 et 30 décembre 2018

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 257 SERVICES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF
RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2016**

Madame Nicole NUTINI

- **PRENDRE** acte des rapports suivants :
 - Rapport sur le prix et la qualité des services du service public de l'assainissement,
 - Rapport sur le prix et la qualité des services du service public de l'eau potable,
 - Rapport sur le prix et la qualité des services du service public de l'assainissement non collectif.

**2017 - 258 FONDS SPECIAL DU FOULON
APPROBATION SOLDE DEFINITIF ARRÊTE AU 31 DECEMBRE 2015**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le bilan du Fonds Spécial du Foulon à la date du 31 décembre 2015, arrêté à la somme **un million huit cent quatre-vingt-six mille neuf cent soixante-six euros et onze centimes**

1 886 966,11 euros

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 259 BUDGET ANNEXE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Madame Nicole NUTINI

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°1 du Budget annexe du Service de distribution d'Eau Potable, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO.

**2017 - 260 SERVICE PUBLIC DE L'EAU
AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU
POTABLE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'avenant n°3 au contrat de Délégation du Service Public de l'Eau Potable tel qu'annexé à la présente ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO.

**2017 - 261 SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'avenant n°6 au contrat de Délégation du Service Public de l'Assainissement tel qu'annexé à la présente ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 262 SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE
ACTUALISATION DE LA PART COMMUNALE DU PRIX DE L'EAU**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** les nouveaux tarifs de la part communale du prix de l'eau pour les particuliers.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 263 SERVICE PUBLIC DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT
PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -
PRECISION**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la précision apportée à la délibération n°2017-37 du 28 février 2017, relative à la formule d'actualisation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 264 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Madame Nicole NUTINI

- **DESIGNER** Monsieur Cédric DIAZ, Directeur Général des Services Techniques, comme membre du Conseil d'Exploitation du SPANC, en remplacement de Mme Christine MOUTON.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 265 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

Madame Nicole NUTINI

- **ADOPTER** la nouvelle grille tarifaire des redevances d'assainissement non collectif, pour une mise en application à compter du 1er janvier 2018,
- **APPROUVER** la modification du règlement du service afin d'y intégrer les nouveaux contrôles.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 266 **AMENAGEMENT**
CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAT (PUP)
COMMUNE DE GRASSE / COGEDIM

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le projet de convention de Projet Urbain Partenarial ci-annexé notamment en ce qu'elle prévoit la mise à la charge du pétitionnaire des travaux nécessaires à l'opération immobilière portée par la SNC COGEDIM Méditerranée, soit une participation maximum de 289 108,04 € HT décomposée de la manière suivante :
 - 60% du montant prévisionnel des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, déduction faite du montant prévisionnel de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif, soit 15 948,01€ HT
 - 100% du montant prévisionnel des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales, soit 273 160,03 € HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de projet urbain partenarial avec la SNC COGEDIM Méditerranée pour l'opération située au 71-79 Bd Emmanuel Rouquier.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- **DIRE** qu'en application de l'article L 332-11-4 du code de l'urbanisme, l'exonération de la taxe d'aménagement pour cette opération sera de 10 ans.
- **DIRE** qu'en application de l'article R 332-25-1 et 2 du code de l'urbanisme, la présente convention sera tenue à la disposition du public à l'accueil du service urbanisme de Grasse au 57 Bd Pierre Sémard et fera l'objet d'un affichage en mairie de la mention de sa signature et du lieu où le document peut être consulté.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 267 **RESEAUX ELECTRIQUES**
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES DE BASSE TENSION DU
BOULEVARD VICTOR HUGO (2ème TRANCHE)
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ (S.D.E.G.)

Madame Nicole NUTINI

- **DONNER SON ACCORD** pour la réalisation des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique du Boulevard Victor Hugo – Tranche 2,
- **PRENDRE** acte de la dépense des travaux évaluée à 413 083.34 €HT selon le devis établie le 03 juillet 2017,
- **CONFIER** au S.D.E.G. la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences,
- **CHARGER** le Syndicat de solliciter la subvention du Département des Alpes-Maritimes, au programme «Environnement »
- **S'ENGAGER** à inscrire aux budgets de la Ville en 2018 et 2019, les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 268 BATIMENTS COMMUNAUX
RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES PRIMAIRES
CONVENTION DE COFINANCEMENT D'UNE ETUDES AVEC LA CAISSE DES DEPÔTS ET
L'ADEME**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de cofinancement d'études au titre de l'AMI rénovation énergétique du patrimoine des collectivités territoriales, entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Ville de Grasse,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de cofinancement d'études avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 269 CONVENTION DE PARTENIARIAT
RELATIVE AUX VACCINATIONS PUBLIQUES
ANNEE 2018**

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 270 PRESTATION DE SERVICE
STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE
COMMUNE DE GRASSE/REGIE DES PARKINGS GRASSOIS**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** les termes de la convention de prestations de service pour le stationnement payant de voirie
- **APPROUVER** les termes de la convention de mise à disposition de 3 scooters, propriété de la Ville de Grasse
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune lesdites conventions ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 271 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES RESSOURCES ET TECHNIQUES
DE LA VILLE DE GRASSE AU PROFIT DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** les termes de la convention de mise à disposition des services ressources et techniques de la Ville de Grasse au Profit de la Régie des Parkings Grassois
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 3 voix contre :
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2017 - 272 APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **ABROGER** le règlement communal de voirie datant du 13 mai 1997,
- **APPROUVER** le nouveau règlement communal de voirie joint à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 273 GESTION DU DOMAINE PUBLIC
APPROBATION D'UNE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES REDEVANCES POUR
L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire des redevances d'occupation du domaine public, jointe en annexe à la présente délibération.
- **APPROUVER** la mise en œuvre de cette nouvelle grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 274 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018
REMUNERATION**

Madame Brigitte VIDAL

- **APPROUVER** le mode de rémunération des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 275 PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA POSTE
CONVENTION**

Madame Brigitte VIDAL

- **AUTORISER** monsieur le Maire à signer la convention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO.

2017 - 276 APPROBATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE GRASSE REVISE

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** le règlement local de publicité révisé tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **DIRE** que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et de sa publication au recueil des actes administratifs
- **DIRE** que conformément à l'article L 581-14-1 5° du code de l'environnement, le RLP, une fois approuvé, est annexé au Plan Local d'Urbanisme et que, conformément à l'article R 581-79 du code de l'environnement, il sera mis à disposition sur le site Internet de la commune.
- **DIRE** que la présente délibération et les dispositions engendrées par le RLP, seront exécutoires après :
 - un mois suivant sa réception par M. le Préfet des Alpes-Maritimes
 - l'accomplissement des mesures de publicité (affichage en mairie durant un mois, insertion dans un journal diffusé dans le département).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 – 277 GRATUITE DE DEUX CHALETS A L'OCCASION
DU MARCHE DE NOEL 2017**

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** la gratuité pour ces deux chalets mis à disposition par la Ville de Grasse à l'occasion du marché de Noël.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 278 ACCEPTATION OFFRE DE CONCOURS
RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'EGLISE DE SAINT-ANTOINE**

Monsieur Serge PERCHERON

- **ACCEPTER** l'offre de concours émise par l'Association Diocésaine de Nice visant à restaurer le vitrail de la chapelle Saint-Antoine pour un montant de 2 246.20 € TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention valant offre de concours de l' Association Diocésaine de Nice ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 279 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2018
AVANCES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement d'avances sur subventions de fonctionnement à certaines associations.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 3 absents : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2017 - 280 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE BUDGETAIRE 2017

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement de deux subventions exceptionnelles pour un montant de 2 250 €
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 281 CITE REVES
ATTRIBUTION DES BOURSES AUX LAUREATS**

Monsieur Chems SALLAH

- **APPROUVER** les actions ci-dessous :

«A l'assaut », proposé par **Solène NICOLAS-BENAZET** pour la réalisation d'un court métrage. Montant attribué : **2 000€**

«Chantier solidaire au Togo», proposé par Julie BCEUF, consistant à la rénovation d'un bâtiment à Tsévié. Montant attribué : 1 644€

«Court métrage burlesque : Charlot apothicaire », proposé par Lorenzo VIALE pour la réalisation d'un court métrage. Montant attribué : 1 192€

«Haut-parleurs », proposé par Yahya GORCHANE pour l'organisation d'une soirée avec des jeunes artistes Grassois. Montant attribué : 643€

«Mal de Verre », proposé par Benjamin COURTOIS pour la réalisation d'un court métrage. Montant attribué : 1 500€

«Les Fleurs dans le vent d'Irma», proposé par Diana SEMEDO, projet humanitaire aux Antilles. Montant attribué : 5 000€

- **VOTER** les subventions,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec les lauréats,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017,
- **AUTORISER** le versement de la subvention aux partenaires sus indiqués

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur BROSSY (2 voix), Monsieur VOARINO (2 voix).

**2017 - 282 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DROITS D'INSCRIPTION - JUSTIFICATIFS POUR APPLICATION DU TARIF "GRASSOIS"
CONCOURS MUSICAUX - TARIFS D'INSCRIPTION**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ADOPTER** les demandes de pièces justificatives pour le tarif « grassois »,
- **ADOPTER** le tarif d'inscription aux concours musicaux d'un tarif unique de 35 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 283 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
CONCERT SYMPHO NEW 2018
BILLETTERIE**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ADOPTER** le plein tarif de 20€ et la gratuité pour : moins de 12 ans ; une place offerte pour les élèves du Conservatoire jouant dans l'orchestre ; presse, Invitations officielles de l'Organisateur.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 284 **CONVENTION D'INSTALLATION, GESTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE
LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE
OPTIQUE**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, dont le projet est joint en annexe, ayant pour objet de permettre l'accès aux bâtiments communaux des opérateurs pour les raccorder la fibre optique ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions, à intervenir avec les opérateurs qui en feront la demande, définissant les modalités d'installation de la fibre au sein des bâtiments communaux, sans contrepartie financière, pour une durée de vingt-cinq ans.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 13 décembre 2017

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse